



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Espaces naturels

Question écrite n° 49386

Texte de la question

M. Jean-François Chossy appelle l'attention de Mme le ministre de l'environnement sur l'inquiétude exprimée par les associations de protection de la nature vis-à-vis de la préservation du patrimoine naturel des terrains militaires. Ce patrimoine national, recense lors de l'inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), vient d'être mis en évidence dans toutes les régions à l'occasion de travaux préparatoires au projet Natura 2000. Or, il apparaît que de nombreux terrains militaires renferment des sites prestigieux, d'une rare richesse, contenant des associations de plantes ou d'animaux exceptionnels ou en voie de rarefaction en France et en Europe. La préservation de cette biodiversité constitue notamment un gage de fertilité des sols et un réservoir génétique inespéré. À l'heure où les armées vont réduire leur format, elles vont également se séparer de certains de ces sites. C'est pourquoi, il attire son attention sur l'importance du maintien de la protection dont ces espaces avaient bénéficié jusqu'à présent. Il s'agit, en effet, de tout mettre en œuvre pour que les acquéreurs éventuels conservent intacts les ensembles naturels les plus précieux et en assurent la pérennité.

Données clés

Auteur : [M. Chossy Jean-François](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49386

Rubrique : Environnement

Ministère interrogé : environnement

Ministère attributaire : environnement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 mars 1997, page 1287